



On recrute !

Par [Josée Boileau](#)

Mondialisation.ca, 27 octobre 2006

[Le Devoir](#) 27 octobre 2006

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

L'armée canadienne a durci son slogan de recrutement — le guerrier «Combattez» ayant remplacé l'humanitaire «Si la vie vous intéresse» — mais a ramolli ses conditions d'embauche: plus besoin d'afficher une forme minimale pour faire partie de la troupe. Que ne ferait-on pas pour attirer des soldats à l'heure où tout le pays se demande pourquoi notre gouvernement tient tant à aller s'enliser en Afghanistan!

Officiellement, le chef d'état-major de la Défense canadienne, Rick Hillier, l'a encore dit cette semaine : l'armée n'a aucun problème de recrutement. Les nouveaux venus seraient même deux fois plus nombreux que l'an dernier.

Voilà tout un revirement quand on sait qu'en mai dernier, la vérificatrice générale Sheila Fraser soulignait plutôt que les recrues compensent tout juste les départs. Selon son rapport, l'armée a accueilli 20 000 personnes au cours des quatre dernières années, mais 16 000 autres sont parties, principalement pour la retraite. Et compte tenu de la durée de la formation, au net, l'armée ne pouvait compter que sur 700 militaires de plus. Or les conservateurs ont promis d'ajouter 13 000 soldats aux troupes existantes !

Ottawa aura beau s'en défendre, il est donc clair que l'inventivité est à l'oeuvre pour faciliter l'embauche. Depuis le 1er octobre, une de ces mesures est en vigueur : plus besoin de passer un test d'aptitude physique, c'est dorénavant l'armée elle-même qui mettra les volontaires en forme ! Curieuse décision quand l'objectif visé consiste à avoir des gens en mesure de supporter une dure mission dans un pays lointain.

Mais d'autres projets sont dans l'air, comme l'a révélé le Globe and Mail : des membres de la marine et de l'aviation pourraient être appelés à servir au sein de troupes terrestres en Afghanistan. Devant les critiques que cette hypothèse soulève, la formation requise étant très différente d'une unité à l'autre, le général Hillier et le ministre de la Défense ont expliqué qu'il ne s'agit pas d'avoir des marins qui combattent sur terre mais de s'en servir comme conducteurs de convois, libérant ainsi d'autres soldats.

Il est aussi question d'allonger la durée du séjour des troupes en Afghanistan (neuf mois plutôt que six) et d'obliger les recrues à passer deux ans dans l'armée de terre avant de pouvoir choisir l'unité au sein de laquelle ils veulent poursuivre leur carrière militaire (ce choix se fait actuellement après 13 semaines d'entraînement de base).

En fait, il y a déjà un moment que la direction de l'armée jongle avec différentes idées pour se renflouer. L'affaire n'avait pas fait grand bruit, mais en février dernier, le général Hillier avait publiquement évoqué la possibilité d'enrôler des immigrants fraîchement débarqués au pays, en échange de quoi l'obtention de leur citoyenneté canadienne pourrait être

accélérée. Si on n'en est pas encore aux grandes razzias de l'armée américaine dans les milieux pauvres du pays, l'esprit n'en est pas très loin ! Après tout, la guerre est une bête gourmande : il en faut, des gens, pour la nourrir.

Ce besoin d'élargir l'enrôlement était évidemment inconnu de la population lorsque le gouvernement Martin puis celui de M. Harper ont décidé, sans en débattre, d'envoyer des troupes canadiennes sur le front afghan. Aujourd'hui, la méfiance domine chez les électeurs de toutes les provinces : outre les morts qui s'accumulent, chacun voit bien le bourbier dans lequel l'Afghanistan est plongé, sans que l'on sache si notre présence là-bas change vraiment quelque chose.

Quel mépris dès lors de chercher à y envoyer encore plus de gens, à n'importe quel prix.

jboileau@ledevoir.ca

[Michel Garneau](#)



Garnotte

La source originale de cet article est [Le Devoir](#)

Copyright © [Josée Boileau](#), [Le Devoir](#), 2006

Articles Par : [Josée Boileau](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca